

LA MINUSCA EN PREMIÈRE LIGNE POUR LA VISITE DU PAPE FRANÇOIS



UN Photo / MINUSCA

Le Pape François est arrivé le 29 novembre 2015 en Centrafrique, troisième et dernière étape d'un premier périple africain qui s'est achevé le 30 novembre. Cette visite a été largement sécurisée par la Police et la Force de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Plus de 3.000 Casques bleus ont été mobilisés et déployés à Bangui pour la visite du souverain pontife. A ce dispositif, il faut ajouter les soldats de la force française SANGARIS,

et les forces de sécurité intérieure centrafricaines (police, gendarmerie et armée), tous présents sur tous les itinéraires empruntés par le Saint Père et sur tous les sites sur lesquels il était attendu.

« Une victoire de la foi sur la peur », selon Catherine Samba-Panza

De nombreuses incertitudes avaient plané sur la sécurité du Pape François en terre centrafricaine. Des doutes que la

►► Suite à la page 02

SOMMAIRE

■ La MINUSCA en première ligne pour la visite du pape François ► page 01

■ En bref ► page 03

■ La MINUSCA plaide pour la protection des droits des enfants centrafricains ► page 03

■ Elections : le rapatriement des kits d'enregistrement vers Bangui est en cours ► page 04

■ Echos des régions la MINUSCA et l'ambassade de France renforcent les capacités des maires nouvellement nommés ► page 05

■ Cohésion sociale : 250 jeunes pour changer le visage de Boye rabe ► page 06

■ La MINUSCA regrette le décès du commandant de la force, Général Tumenta ► page 07



MINUSCA a tenu à dissiper en rassurant le monde sur sa capacité à mettre tout en œuvre pour faire du séjour pontifical une réussite. Ainsi, plusieurs centaines de Casques bleus et différents éléments au plus haut niveau de la sécurité du quartier général de l'ONU à New York sont venus en renfort à Bangui.

Un appui que n'a pas manqué de saluer la Présidente de la Transition à laquelle le Saint Père a fait sa première visite dès son arrivée dans la capitale centrafricaine : « ces remerciements vont aussi à l'endroit des forces internationales notamment la MINUSCA et la SANGARIS pour les efforts supplémentaires accomplis pour la circonstance. Leur présence sur le terrain aux côtés des forces intérieures est un élément essentiel de la réussite de cette visite », a-t-elle apprécié.

Car, ajoutera-t-elle, « cette présence effective du pape François à Bangui est également perçue comme une victoire. Une victoire de la foi sur la peur, sur l'incrédulité et une victoire de la compassion et de la solidarité de l'église universelle. »

Cohésion sociale, pardon et réconciliation, les maîtres-mots

A la Cathédrale Notre Dame de l'Immaculée conception de Bangui où il a présidé la messe inaugurale, le Pape François a baptisé la porte du lieu de culte, « porte de la Miséricorde », ouvrant ainsi symboliquement la voie au pardon des péchés commis en Centrafrique, durant les crises successives traversées par le

pays. Le Saint-Père a, par ailleurs, déclaré Bangui « capitale de la Miséricorde », à dix jours de l'ouverture à Rome du Jubilé du même nom qui a été célébré par les Catholiques du monde entier. Un geste intervenu après la confession publique effectuée par la Cheffe de l'Etat : « au nom de toute la classe dirigeante de ce pays mais aussi au nom de tous ceux qui ont contribué de quelque manière que ce soit à sa descente aux enfers, je confesse tout le mal qui a été fait ici au cours de l'histoire et demande pardon du fond de mon cœur. »

« C'est en messager de paix que je me présente à vous », avait déclaré le souverain pontife aux premières heures de sa visite. Ce message de cohésion et de réconciliation, le Pape François a tenu à le porter à la communauté musulmane, au second jour de sa visite en République centrafricaine. C'était à la grande

mosquée de Bangui, au quartier PK5, dans le troisième arrondissement de la ville, où il a été accueilli avec ferveur et où il a prononcé des mots essentiels : « *Chrétiens et musulmans sont frères...* » ; « *Il faut dire non à la vengeance, à la violence et à la haine!* »

Mais auparavant, le Pape François se sera déplacé, la veille vers le camp de déplacés de la Paroisse de Saint Sauveur dans le deuxième arrondissement de Bangui où un accueil coloré et chaleureux lui a été rendu par les nombreux déplacés réfugiés dans ce camp depuis les événements du mois de septembre 2015. Les enfants de ce camp, en première ligne pour l'accueil du Saint Père ont fait par des chants et des danses un hommage mérité au Chef de l'Eglise qui paraphrasant le Christ a dit « *Laissez venir à moi les enfants...* », voyant en eux et en leur innocence, les chances d'un retour proche à la paix en Centrafrique. Il les a ensuite réconfortés, et a rappelé aux adultes, la nécessité du pardon et de la fraternité.

C'est ce message de pardon, de fraternité et de concorde qu'il réitérera au peuple chrétien de Centrafrique rassemblé le 30 novembre au Stade de Bangui à l'occasion de la grande messe qu'il a célébrée au terme de sa visite devant des milliers de fidèles rassemblés à l'intérieur comme autour du stade. Pardon, réconciliation et paix ; un triptyque plusieurs fois prononcé et que les centrafricains devront mettre en application pour les prochains défis qui sont les leurs. ●





EN BREF

■ **EN COLLABORATION AVEC LE GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION ET LA FORCE FRANÇAISE SANGARIS**, la MINUSCA élaboré un plan de sécurisation pour les élections dont elle a présenté les grandes lignes lors d'une rencontre entre le Représentant spécial et les leaders de partis politiques et acteurs politiques. Il s'agit d'un plan intégré qui devrait mettre à contribution toutes les structures clés du processus électoral telles que les préfectures, les sous-préfectures, les bureaux de vote, entre autres.

■ **LE 31 OCTOBRE**, la MINUSCA et le « *Cadre de concertation sur la rédaction du Code de Bonne Conduite à l'usage des Partis Politiques et Candidat(e)s Indépendant(e)s* » ont finalisé le projet de rédaction dudit Code. Cet outil de prévention a fait l'objet d'adoption avec l'Autorité Nationale des Elections (ANE). Un mécanisme de suivi du respect des dispositions du Code de bonne conduite et de l'atelier d'adoption définitive par les partis politiques est prévu pour le 2 décembre 2015.

■ **LA MINUSCA**, en coopération avec l'ambassade de France, l'archevêque de Bangui et le PNUD va lancer un grand programme de création d'emplois rapides urgents dans Boy Rabe. Cette mesure fait partie de la stratégie de la Mission de contribuer à cohésion sociale à travers une politique de création d'emplois stables.

Le projet prévoit la réhabilitation de trois ponts, d'un centre social pour jeunes, du marché central Boy Rabe et de la route du marché et devrait générer plus de 250 emplois pendant trois mois.

■ **À CE JOUR**, la MINUSCA dénombre environ 2 800 armes non utilisables en l'état qui sont stockées en conteneur. Parmi ces armes, on trouve des armes de guerre, des armes de fabrication artisanale, des armes de chasse, des flèches et sagaies. Les armes pouvant être effectivement remises aux autorités centrafricaines, sous l'autorité bien entendu du Comité des sanctions, sont au nombre de 170. Dans ce lot, on trouve des fusils d'assaut, des lance-grenades, des mitrailleuses, des mortiers et un lance-roquette.

■ **LA MINUSCA A PROCÉDÉ À LA REMISE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU QUARTIER GOLO WAKA DE LA PRISON CENTRALE DE NGARAGBA LE 9 NOVEMBRE.** D'une valeur globale de 23.465.676 FCFA, le projet vise à renforcer le niveau de la sécurité dans ce bâtiment, ainsi que l'amélioration des conditions de vie à travers la révision complète de son système de canalisation et l'équipement des dortoirs en lits, draps et moustiquaires. Les activités pénitentiaires devront reprendre dans le pénitencier dès la fin des travaux de réfection des quatre autres quartiers financés par l'Union Européenne. ●

LA MINUSCA PLAIDE POUR LA PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS CENTRAFRICAINS

Le 20 novembre 2015, le monde entier célébrait le 26^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits des enfants (CIDE). La (MINUSCA), l'ONG locale « Les enfants d'abord » et l'ONG internationale Save the Children ont fêté l'événement à l'École Normale Supérieure (ENS) de Bangui, e compagnie de 160 enfants venus des huit arrondissements de la capitale centrafricaine.

Le thème mondial retenu cette année pour cette célébration est : « *Tous différents et tous égaux.* »

Richard Ngakoutou, président de « *Les enfants d'abord* », a dévoilé les statistiques alarmantes d'une récente enquête menée par le gouvernement centrafricain et l'UNICEF qui mentionne que « *la proportion des enfants domestiques de 5 à 14 ans est de 66 %, 92 % des enfants de 1 à 14 ans ont été victimes d'une forme quelconque de violence, 6 filles sur 10 sont mariées à moins de 18 ans, 33 % des enfants en âge de scolarité ne vont pas à l'école, environ 3 % de la population âgée entre 15 et 24 ans est infectée par le VIH/Sida.* » En outre, il a fait savoir que beaucoup d'enfants sont fragilisés par des circonstances exceptionnelles de la crise qui sévit en Centrafrique telles que la séparation familiale, la promiscuité accrue, les conditions de vie précaire, le stress, avec comme conséquences des troubles psychosociaux.

A son tour, le responsable de l'Unité Protection de l'Enfant au sein de la MINUSCA, Charles Fomunyan, a souligné que la célébration de cette journée est très importante dans le contexte centrafricain : depuis 2012 avec le déclenchement des hostilités dans ce pays, les enfants sont régulièrement tués, violés, kidnappés, enrôlés dans des groupes armés, et violentés par des adultes. « *Cette journée est donc, une occasion de sensibiliser les enfants pour leur faire connaître leurs droits* », a-t-il ajouté.

La Convention Internationale des Droits des Enfants a été adoptée par la résolution 4425 du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 20 Novembre 1989 et ratifiée par 193 Etats. Ce texte comprend 54 articles qui prennent en compte les besoins spécifiques des enfants. En 2000, deux protocoles facultatifs ont été ajoutés et protègent les enfants en période de conflits armés.

En matière des droits des enfants, le mandat de la MINUSCA recommande d'assurer une protection particulière aux femmes et aux enfants touchés par le conflit armé notamment en déployant des conseillers pour la protection des enfants et d'autres pour la protection des femmes. Mais aussi de surveiller en particulier les violations et exactions commises contre les enfants et les femmes, notamment les violences d'ordre sexuel commises en période de conflits armés. ●

ÉLECTIONS : LE RAPATRIEMENT DES KITS D'ENREGISTREMENT VERS BANGUI EST EN COURS

UN Photo / MINUSCA / Archive



L'enregistrement des électeurs ayant pris fin dans tout le pays depuis la fin du mois d'octobre, l'opération de rapatriement des kits (composés, entre autres de kits de bureaux de vote, d'encres indélébiles, d'urnes, d'isoloirs et de scellés), de l'intérieur du pays vers le Centre de traitement des données (CTD) situé à Bangui, est en cours, selon la Division de l'Assistance électorale intégrée de la MINUSCA.

Le ramassage des kits n'avait pu se faire dans toutes les localités du pays, en raison du non-paiement des émoluments des agents recenseurs et des superviseurs. Face à cette situation, la MINUSCA a mis en place une opération « coup de poing » qui consiste à envoyer des missions en province pour payer les agents recenseurs et récupérer les kits en vue de leur acheminement au CTD.

Des avions ont été affrétés par le Gouvernement de la

Transition pour venir en appui à l'Autorité Nationale des Elections (ANE) dans le ramassage des kits d'enregistrement. Ainsi, à la date du 11 novembre, sur 3.498 kits déployés sur l'étendue du territoire national, 34.68 ont été collectés, 3.440 acheminés au CTD à Bangui et il reste 58 de la préfecture de la OUAKA à acheminer. Le paiement des agents recenseurs est dans sa phase finale.

Tous les matériels électoraux dits non sensibles ont été réceptionnés par l'ANE à Bangui et stockés dans un hangar des FACA sis à l'aéroport de Mpoko sous la surveillance de la force de la MINUSCA. Ces matériels ont été financés par le projet PACEC dans le cadre du Basket fund et vont servir aussi bien pour la formation des membres de bureaux de vote que pour les échéances

électorales proprement dites.

Au 6 novembre 2015, un total de 1.955 883 électeurs potentiels étaient inscrits sur la liste électorale, ce qui représente un taux de 93,3%.

La MINUSCA se félicite des avancées remarquables enregistrées dans le processus électoral en RCA avec le lancement officiel de la publication des listes électorales et l'adoption d'un nouveau chronogramme électoral par l'Autorité nationale des élections (ANE), le 9 novembre, et la publication de deux décrets par le Chef de l'Etat de la Transition convoquant le corps électoral. Ces nouvelles étapes importantes reflètent la détermination de l'ANE et des autorités de la transition à tenir les élections de sortie de crise qui ouvriront une ère nouvelle pour la Centrafrique. ●

LE SAVIEZ-VOUS ?

Deux missions de l'ANE et de la Division de l'Assistance Electorale Intégrée de la MINUSCA ont été déployées respectivement au Cameroun et au Congo pour soutenir les démembrements de l'ANE sur place dans l'enregistrement des réfugiés centrafricains se trouvant dans ces pays. ●

Découvrez le nouveau site Internet de la Mission des Nations Unies en Centrafrique | Check out the new website of the UN Mission in the Central African Republic

<https://minusca.unmissions.org>

<https://facebook.com/minusca.unmissions>

https://twitter.com/UN_CAR

<https://www.youtube.com/channel/UC0b0a0u0m0m0sca/>





ÉCHOS DES RÉGIONS

■ 100 LEADERS LOCAUX SENSIBILISÉS À LA GESTION PACIFIQUE DES CONFLITS À BRIA

A Bria, la MINUSCA a organisé un atelier de sensibilisation de quatre jours sur la gestion pacifique des conflits, au profit de 40 jeunes et 60 chefs de quartiers de la ville. Les participants ont été sensibilisés sur les méfaits de la vengeance (justice populaire/privée) et de l'impunité sur la cohésion sociale ainsi que les avantages individuels et communautaires du recours à la justice formelle pour la résolution des conflits.

■ THIMO/DDR : LE MATÉRIEL ET LES FONDS DISPONIBLES POUR LA HAUTE-KOTTO

A Bria, la Section DDR de la MINUSCA a mis en place tous les moyens nécessaires au lancement du pré-DDR avec tout le matériel pour l'exécution des Travaux de haute intensité de main d'œuvre (THIMO) et les fonds pour le paiement aux participants auxdits travaux. Depuis le 30 Octobre, les opérations d'enregistrement des combattants candidats au pré-DDR ont commencé et un groupe de 28 combattants s'est présenté, y compris 3 femmes qui ont tous reçus le certificat pour participation au pré-DDR.

■ UNE MISSION À BOUAR POUR METTRE FIN AUX EXACTIONS CONTRE LES ÉLEVEURS

A Bouar, la MINUSCA a effectué une mission de deux jours, du 10 au 11 novembre 2015, dans les localités de Niem et Yelewa victimes de groupes armés qui empêchent les éleveurs de pratiquer leurs activités. En effet, les bandes armées tuent les éleveurs et volent leurs bœufs. Appelée au secours, la MINUSCA, s'est rendue sur les lieux, pour, d'une part, collecter les informations sur les exactions des criminels et des milices armées actives dans la zone, ainsi que les abus et violations des droits de l'homme,

y compris les droits de l'enfant. D'autre part, il s'agissait de proposer une stratégie cohérente pour la lutte contre l'impunité dans la région.

■ BERBERATI : LA MINUSCA PREND PART À UNE RÉUNION SUR LE PROCESSUS DE KIMBERLY

A l'invitation du directeur régional des mines, de la Géologie et du Pétrole. Le Bureau des affaires politiques de la MINUSCA de Berberati a représenté, le 10 novembre la Mission à la réunion de mise en place du Comité local sous-préfectoral de Berberati de suivi du Processus de Kimberly.

■ LA MINUSCA VISITE LES FORCES DE SÉCURITÉ ET LES PARTIS POLITIQUES DE BERBERATI

D ans le cadre de ses activités, la section politique de la MINUSCA a rencontré, le 3 novembre, les forces de sécurité en poste à Berberati ainsi que plusieurs partis politiques exerçant dans la région. La nécessité de pallier la dégradation avancée des routes en vue de résoudre les difficultés d'accès aux régions de Noufou, Amada-Gaza et Abba, a constitué l'un des sujets les plus importants évoqués. En effet, en raison d'un réseau routier et d'un pont trop endommagés pour être emprunté par des véhicules lourds, les interventions militaires se voient freinées. D'où la nécessité d'envisager la mise en état des tronçons routier de ces zones, a plaidé le Chef du bataillon, le colonel Jean-Pierre Bouka.

Quant aux représentants des partis politiques URCA, l'UNDP, l'PAR, CET et MLPC, ils se sont entretenus avec la MINUSCA sur la campagne pour les élections présidentielle et législatives. Sur la question des mots d'ordres et des moyens à déployer, la plupart des leaders locaux ont dit s'en remettre aux directions nationales, voire au chef du parti. ●

LA MINUSCA ET L'AMBASSADE DE FRANCE RENFORCENT LES CAPACITÉS DES MAIRES NOUVELLEMENT NOMMÉS

Le processus électoral en cours en République centrafricaine et le fonctionnement de l'administration déconcentrée sont les principales thématiques d'un séminaire de renforcement des capacités à l'intention des présidents nouvel-

lement nommés, des délégations spéciales des communes qui s'est tenu du 24 au 27 novembre 2015 au siège de l'Alliance Française, à Bangui.

Organisée conjointement par la MINUSCA et l'Ambassade de France

en RCA, cette formation s'inscrit dans le cadre de l'appui à la restauration de l'autorité de l'Etat.

Comme le soulignera le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Aurélien Agbénonci, à l'ouverture du sé-

minaire, « en accompagnant cette initiative, la MINUSCA et les autres agences Nations Unies viennent mettre en application les directives de la résolution 2217 du Conseil de Sécurité de l'ONU qui demande à la MINUSCA, et je cite, de promouvoir et d'appuyer la restauration de l'autorité de l'Etat en soutenant le redéploiement de l'administration et la préparation des élections. »

Un soutien salué par le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et de la Régionalisation (MATDR), Modibo Bachir Walidou, qui a indiqué que « les nouvelles délégations auront à relever des défis considérables, dans le contexte particulier qui est le

nôtre » actuellement.

Lors de la cérémonie de clôture, le vendredi 27 novembre 2015, chaque président de délégation spéciale a reçu un kit administratif, composé de la charte constitutionnelle, du projet de Constitution, des ordonnances de 1988 relatives au fonctionnement des collectivités, du Code de la Famille, du décret de nomination des délégations spéciales et enfin, de 20 lois, décrets et arrêtés qui permettront de mener à bien les services de base.

Rappelons qu'à ce jour, la République centrafricaine compte plus de 160 délégués spéciaux des communes. ●

COHÉSION SOCIALE : 250 JEUNES POUR CHANGER LE VISAGE DE BOYE RABE



UN Photo / MINUSCA / Archive

Deux cent cinquante jeunes issus de toutes les communautés vivant à Boye Rabe, dans le quatrième arrondissement de Bangui, travailleront ensemble sur une durée de trois mois, pour reconstruire leur quartier, dans le cadre des Travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO), recommandés par l'article 4 des Accords de Brazzaville.

Sous la coordination conjointe de la MINUSCA et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les jeunes de Boye Rabe procéderont à l'assainissement, au curage des caniveaux, au pavage et au rechargement des voies d'accès du marché central. Ils effectueront également la construction de trois ouvrages d'art, trois

ponts enjambant les routes d'accès au dit marché. La réhabilitation du centre social situé au quartier ISSA II est aussi prévue.

« Les capacités locales et le savoir-faire seront utilisés et renforcés et les communautés seront sensibilisées sur la culture de la paix. De cette façon, la cohésion sociale et la cohabitation seront renforcées et la sécurité dans la communauté améliorées et stabilisées », s'est exprimé le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Aurélien Agbénonci, par ailleurs Coordonnateur humanitaire et de Développement et Représentant résident du PNUD.

Pour participer à la réussite de ces activités, la France a apporté

une contribution d'un montant de 10.000.000 de francs CFA, matérialisée par la signature d'un accord entre l'ambassadeur de France, Son Excellence Charles Malinas, l'Archevêque de Bangui, Monseigneur Dieudonné Nzapalinga et le Représentant résident du PNUD, Aurélien Agbénonci. Ce fonds sera géré par le PNUD et les activités seront mises en œuvre en étroite coopération avec l'archevêque de Bangui.

« Ce montant doit être compris comme une contribution symbolique pour souligner l'action commune en vue de changer la dynamique dans Boye Rabe, car l'idée va au-delà de la simple réhabilitation des infrastructures », selon l'ambassadeur français.

Le PNUD, quand à lui, apportera sa contribution au travers de son Projet cohésion sociale. Conformément à son mandat de restauration de l'autorité de l'Etat, la MINUSCA s'appuiera, de son côté, sur deux de ses leviers importants que sont les Affaires civiles et le Projet jeunes à risque du bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Aurélien Agbénonci. L'équipe de la Mission dédiée aux THIMO soutiendra, elle, les activités de création d'emplois d'urgence induites par les activités sélectionnées. ●

LA MINUSCA REGRETTE LE DÉCÈS DU COMMANDANT DE LA FORCE, GÉNÉRAL TUMENTA

UN Photo / MINUSCA / Archive



La MINUSCA a appris avec une grande tristesse le décès du Commandant de sa Force, le Général de division, Martin Chomu Tumenta survenu, le 30 novembre, des suites de maladie.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et chef de la MINUSCA, Parfait Onanga-Anyanga, rend hommage au disparu et salue son engagement et son dévouement à la tête de la Force pour la cause de la paix en Centrafrique.

Le général Tumenta, du Cameroun, avait été nommé au poste de Commandant de la Force de la MINUSCA par le Secrétaire général de l'ONU, le 30 juillet 2014. Il était entré en fonction à la mi-septembre au moment du transfert de l'autorité de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), alors sous son commandement, à la MINUSCA.

Auparavant, il avait accompli une carrière exemplaire au sein du bataillon de troupes aéroportées camerounaises. Il a notamment dirigé les opérations Delta dans la péninsule de Bakassi et la troisième région militaire interarmées. Il a également été Directeur des ressources humaines au Ministère de la défense.

Né en 1954, le général de division Tumenta était diplômé de l'École militaire interarmées de Yaoundé et avait également étudié dans des École de guerre en France et aux États-Unis.

La MINUSCA présente ses sincères condoléances à sa famille et aux autorités camerounaises. ●





EN LIGNE | ONLINE

MINUSCA

Votre site d'informations et d'analyses sur
la Centrafrique et les Nations Unies.
Disponible sur smartphones

Your one-stop source for news and information
about Central African Republic and the UN.
Available on smartphones



Découvrez le nouveau site Internet de
la Mission des Nations Unies en Centrafrique

Check out the new website of the UN Mission
in the Central African Republic

<https://minusca.unmissions.org>

UN photo / Graphisme CPIC / MINUSCA

 <https://facebook.com/minusca.unmissions>

 https://twitter.com/UN_CAR

 <https://www.flickr.com/photos/unminusca/>